



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GRANGE L'ÉVÊQUE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2025/04

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à 18 heure 30, le comité syndical de Grange l'Évêque étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de monsieur Denis PHILIPPE, président.

Etaient présents :

Dominique FLEURET, Pascale SEVERIN, Laure THOYER, David VINCENT
Nicolas MENNETRIER, Annie SALAMI, Jean-Yves BRUNEAU

en exercice : 8
présents : 8
votants : 8

Dates :

de convocation : 12/03/2025
d'affichage : 12/03/2025

Il a été procédé, conformément à l'article du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité syndical ; M. Jean-Yves BRUNEAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Objet : BUDGET PRIMITIF 2025

Il est demandé au comité syndical de se prononcer sur le budget primitif 2025 arrêté lors de la réunion qui s'est tenue en présence du président et des deux vice-présidents le 3 mars 2025, comme suit :

Budget de fonctionnement

EP 2025		EP 2025	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Dépenses		Recettes	
Réelles		Réelles	
011 - Charges à caractère général	64 544,84	002 - Résultat de fonctionnement reporté	29 054,84
012 - Charges de personnel et frais assimilés	47 070,00	013 - Atténuations de charges	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	6 610,00	74 - Dotations et participations	92 785,00
66 - Charges financières	15,00	75 - Autres produits de gestion courante	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	77 - Produits spécifiques	0,00
Total Réelles	118 239,84	Total Réelles	121 839,84
Ordre		Ordre	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 600,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
Total Ordre	3 600,00	Total Ordre	0,00
Total Dépenses	121 839,84	Total Recettes	121 839,84

Budget d'investissement

	BP 2025
Investissement	
Dépenses	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 050,00
21 - Immobilisations corporelles	11 589,72
Total Dépenses	15 639,72
Recettes	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 239,72
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 600,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 800,00
13 - Subventions d'investissement	4 000,00
Total Recettes	15 639,72

Cette année, il n'a pas été utile de réaliser des restes à réaliser.

Le président explique, que conformément aux statuts du SIGE, et à la clé de répartition fixée au nombre d'habitants des deux communes membres du syndicat, les participations des communes sont calculées respectivement comme suit :

Al'identique de 2024 :

Fonctionnement général (92 755) + capital emprunts (4 000) = 96 755 €

Macey : $96\,755 \times 225 \text{ hab} / 545 \text{ hab}$ = 39 945 €

Saint Lyé : $96\,755 \times 320 \text{ hab} / 545 \text{ hab}$ = 56 810 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

ADOpte le budget primitif tel que ci-dessus présenté.

ARRETE la participation des communes telle que ci-dessus présentée

VOTE	POUR	CONTRE	ABST
	8	0	0

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits, pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire

Le président,

Jean-Yves BRUNEAU



Denis PHILIPPE



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/03/2025

Présenté par Le Président (1),

A Saint-Lyé, le 24/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical(2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Lyé, le 24/03/2025 24 mars 2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

ANNIE SALAMI Titulaire	
DAVID VINCENT Titulaire	
DENIS PHILIPPE Titulaire	
DOMINIQUE FLEURET Titulaire	
JEAN YVES BRUNEAU Titulaire	
LAURE THOYER Titulaire	
NICOLAS MENNETRIER Titulaire	
PASCALE SEVERIN Titulaire	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Lyé, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Syndicat intercommunal de Grange L'Evêque

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Sommaire :

I. Le cadre général du budget

II. Les dépenses et recettes courantes

III. Le programme d'investissement

I. Le cadre général du budget

Afin de faciliter la lecture des documents budgétaires soumis au vote, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe afin de permettre aux membres du bureau d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif, véritable colonne vertébrale d'une collectivité territoriale, retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 sera proposé au vote ce 24 mars 2025. Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat général du syndicat sis à la mairie de Saint-Lyé aux heures d'ouvertures des bureaux. Cette proposition de budget a été réalisée sur la base de la réunion entre les deux maires des communes composants le syndicat ainsi qu'avec le président du SIGE qui a eu lieu le 3 mars 2025.

Il a été établi avec la volonté :

- d'assurer les besoins du hameau ;
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- de maintenir le niveau de participation des communes au niveau des années précédentes ;
- d'inscrire l'ensemble des opérations d'investissement souhaitées par le bureau et notamment l'achat d'une débroussailleuse et d'un souffleur à feuilles ;
- de contrôler la dette en ne recourant pas à un nouvel emprunt.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget du syndicat. Elles sont équilibrées tout en laissant une marge de manœuvre en cas d'imprévu(s).



II. Les dépenses et recettes courantes

La section de fonctionnement permet au syndicat d'assurer le quotidien de la gestion du hameau de Grange L'Evêque, elle peut se résumer comme suit :

BP 2025		BP 2025	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Dépenses		Recettes	
Réelles		Réelles	
011 - Charges à caractère général	64 544,84	002 - Résultat de fonctionnement reporté	29 054,84
012 - Charges de personnel et frais assimilés	47 070,00	013 - Atténuations de charges	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	6 610,00	74 - Dotations et participations	92 785,00
66 - Charges financières	15,00	75 - Autres produits de gestion courante	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	77 - Produits spécifiques	0,00
Total Réelles	118 239,84	Total Réelles	121 839,84
Ordre		Ordre	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 600,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
Total Ordre	3 600,00	Total Ordre	0,00
Total Dépenses	121 839,84	Total Recettes	121 839,84

L'écart entre le volume total des recettes réelles et des dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du syndicat à financer lui-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt. La capacité d'autofinancement prévisionnelle s'élève pour 2025 à **3 600 €** auxquels nous pouvons ajouter **10 564,84 €** inscrits en dépenses pour faire face aux éventuelles dépenses imprévues et qui équilibrent ainsi le budget de fonctionnement.

a) Les dépenses de la section

Les dépenses de fonctionnement sont constituées du traitement du personnel du syndicat, de l'entretien et de la consommation des bâtiments et des voiries, des achats de matières premières et de fournitures, des prestations de services effectuées et des intérêts de l'emprunts à payer. Elles s'élèvent à **121 840 euros** dont **118 240 euros** de dépenses réelles (hors réserve) soit une diminution de 3 644 euros par rapport à celle de 2024 (- **2.90 %**).

Chapitre 011 : charges à caractère général

Les dépenses inscrites à ce chapitre correspondent aux dépenses d'entretien courant et d'achat de matériel et fournitures.

De budget à budget, hors compte d'équilibre, elles diminuent de 5 929 € soit - 8,41 %.

Les principales évolutions sont les suivantes :

Article 60633 – Fournitures de voirie : prévision en progression de 30 % soit + 550 €. La prévision s'ajuste aux dépenses constatées en moyenne en 2023 et 2024. Il s'agit notamment de fleurs, terreau ou encore d'engrais pour les plantations.

Article 60636 – vêtements de travail : budget en hausse de 500 € soit 100 %. La prévision tient compte de l'achat d'une tenue de débroussaillage et de bûcheronnage.



Article 6064 – fournitures administratives : - 300 € soit – 50 %. Les dépenses sur ce compte avaient été doublées en 2023 pour tenir compte des achats non effectués en 2022.

Article 611 – prestation de service : + 1 650 € soit + 254 %. Cette somme est provisionnée pour tenir compte d'un traitement exceptionnel contre les chenilles processionnaires.

Article 615221 – entretien de bâtiments : - 500 € soit – 14 %. La prévision s'ajuste au vu de la faible consommation des crédits sur les deux derniers exercices.

Article 61551 – entretien du matériel roulant : + 1 000 € soit + 50 %. La prévision s'ajuste au vu des frais relatifs à l'entretien de la tondeuse.

Article 61558 – entretien de petit matériel : + 300 € soit + 150 %. La prévision s'ajuste à la consommation réelle des crédits en 2024.

Article 6161 – assurances : au vu des décalages de facturation, cet article avait été sous-estimé en 2024. Les primes d'assurance des véhicules étant déjà connues, seul l'assurance des bâtiments a dû être évaluée.

Chapitre 012 : charges de personnel

Ce chapitre arrêté à 47 070 € est proposé en progression + 2 410 € soit + 5,40 %.

Dans la rémunération du titulaire, il a été pris en compte dans la prévision, un avancement d'échelon, la mise en place du CNAS et la participation employeur à la prévoyance à compter du mois de mars.

Dans les cotisations, il a été pris en compte l'augmentation de 3 % de la CNRACL.

Chapitre 65 : indemnités

Ce chapitre enregistre les indemnités des élus. Il est proposé en progression de 100 € par rapport au budget 2024 soit +1,54 %.

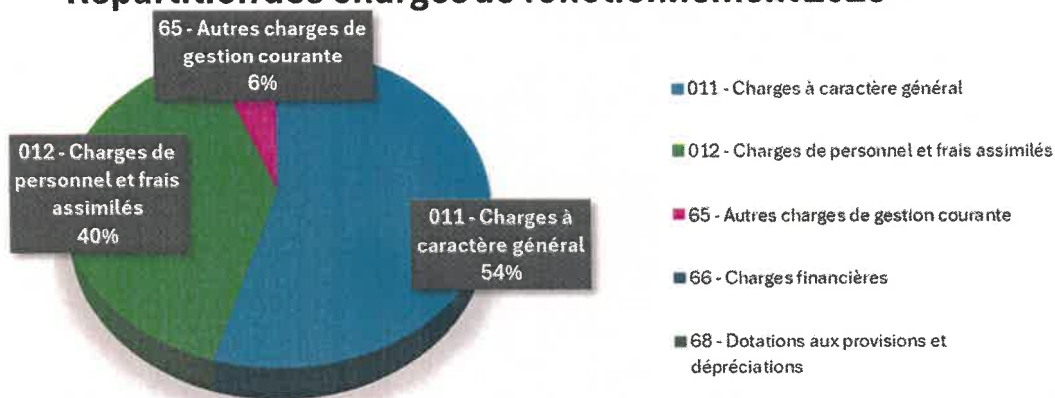
Chapitre 66 : charges financières

De budget à budget ce chapitre est en baisse de 25 €. Il s'ajuste aux intérêts de l'emprunt indiqué dans le tableau d'amortissement. L'emprunt a été contracté à taux fixe.

La répartition des dépenses réelles de la section de fonctionnement est représentée dans le graphique ci-dessous :



Répartition des charges de fonctionnement 2025



b) L'état de la dette :

Ci-dessous l'état de la dette arrêté au 31 décembre 2024 :

	Organisme prêteur	Taux	Durée	Montant du prêt	1ère échéance
Tondeuse autoportée	Caisse d'Epargne	Fixe à 0,53 %	60 mois	20 000,00	26/10/2020

Le prêt ayant été conclu à taux fixe, l'encours de la dette diminue mécaniquement.

ETAT DE LA DETTE					
31/12/2022		31/12/2023		31/12/2024	
Encours	CRD	Encours	CRD	Encours	CRD
12 167,64	11 165,51	8 111,76	7 160,32	4 055,88	3 133,86

CRD : capital restant dû

Le prêt sera totalement remboursé le 25 novembre 2025.

c) Les recettes de la section :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de la participation des deux communes membres. Elles sont maintenues au niveau de l'exercice 2024 soit 92 755 € et pour 30 € du produit attendu du FCTVA.

Sur l'article 002, figure le résultat de fonctionnement cumulé (30 554,84 €) déduction faite d'une somme de 1 500 € affectée en investissement (article 1068) soit 29 054,84 €.



III. Le programme d'investissement

Une vue d'ensemble de la section d'investissement pour 2025

	BP 2025	Evol %		BP 2025	Evol %
Investissement			Investissement		
Dépenses	15 639,72	-38,96%	Recettes	15 639,72	-38,96%
1641 - Emprunts en euros	4 050,00	0,00%	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 239,72	-64,39%
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00		024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00	-100,00%
2131 - Constructions bâtiments publics			10222 - FCTVA	300,00	0,00%
2135 - Install. générales, agencements, aménagements des constructions			1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500,00	
2152 - Installations de voirie	8 089,72	25,93%	13241 - Subv. non transf. Communes membres du GFP	4 000,00	0,00%
2157 - Matériel et outillage technique		-100,00%	2157 - Matériel et outillage technique	0,00	
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	1 500,00		2182 - Matériel de transport	0,00	
2182 - Matériel de transport	0,00	-100,00%	28157 - Amort. matériel et outillage technique	3 600,00	0,00%
2184 - Matériel de bureau et mobilier	0,00		Total général	15 639,72	-38,96%
2188 - Autres immobilisations corporelles	2 000,00	13,64%			
Total général	15 639,72	-38,96%			

En dépenses il est inscrit :

Article 1641 : remboursement de l'emprunt pour la tondeuse – part capital – 4 050 €.

Article 2152 : une réserve de crédit pour des travaux de voirie.

Article 2158 : des crédits pour une débroussailleuse et un souffleur à feuille.

Article 2188 : une armoire réfrigérée et un panneau d'affichage.

En recettes il est inscrit :

001 : le résultat cumulé des exercices précédents

10222 : le remboursement de la TVA sur les exercices précédents

13241 : pour la dernière année la participation des communes à l'achat de la tondeuse

28157 : la recette d'ordre de l'amortissement

Fait à Sainte-Lyé, le 24 mars 2025

Le président,

Denis PHILIPPE



ANNEXE : BUDGET 2025 présentation à l'article

	CA 2023	Alloué 2024	CA 2024	BP 2025	Evol. euros	Evol. %
Fonctionnement						
Dépenses						
011 - Charges à caractère général						
60611 - Eau et assainissement						
Ajusté	126,76	250,00	147,27	200,00	-50,00	-20,00%
60612 - Energie - Electricité						
montant de précaution	10 650,00	10 700,00	9 295,21	10 500,00	-200,00	-1,87%
60622 - Carburants						
Augmenté par précaution	2 633,72	2 400,00	2 374,53	2 400,00	0,00	0,00%
60623 - Alimentation						
Reconduit	129,04	150,00	166,30	150,00	0,00	0,00%
60628 - Autres fournitures non stockées						
Pharmacie maj en 2024	0,00	17,00	16,68	0,00	-17,00	-100,00%
60631 - Fournitures d'entretien						
Reconduit	376,32	500,00	198,72	500,00	0,00	0,00%
60632 - Fournitures de petit équipement						
Reconduit	2 445,59	2 200,00	2 102,48	2 200,00	0,00	0,00%
60633 - Fournitures de voirie						
Moyenne 2023-2024	1 786,85	1 850,00	2 331,43	2 400,00	550,00	29,73%
60636 - Vêtements de travail						
Dont casque de débroussaillage et	247,77	500,00	193,99	1 000,00	500,00	100,00%
6064 - Fournitures non stockées - Fournitures administratives						
Convention avec St Lyé	0,00	600,00	507,88	300,00	-300,00	-50,00%
6068 - Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures						
-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611 - Contrats de prestations de services						
dépose illuminations+ BL + chenille	678,10	650,00	262,87	2 300,00	1 650,00	253,85%
613 - Locations						
précaution	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00%
615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics						
Ajusté	496,16	3 500,00	582,20	3 000,00	-500,00	-14,29%
615231 - Entretien et réparations sur voiries						
Par précaution	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00%
61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant						
dont tondeuse	2 283,04	2 000,00	2 583,63	3 000,00	1 000,00	50,00%
61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers						
Ajusté	258,66	200,00	430,49	500,00	300,00	150,00%
6156 - Maintenance						
Reconduit	2 391,00	3 000,00	2 478,12	3 000,00	0,00	0,00%
6161 - Primes d'assurances multirisques						
Assurances véhicule reçue	7 425,55	4 000,00	4 645,35	4 930,00	930,00	23,25%
618 - Divers services extérieurs						
Frais repas pour formation éventuelle	0,00	0,00	8,75	50,00	50,00	
623 - Publicité, publications, relations publiques						
Reconduit	757,99	1 500,00	704,92	1 000,00	-500,00	-33,33%
626 - Frais postaux et frais de télécommunications						
Ajusté	772,98	1 000,00	754,82	900,00	-100,00	-10,00%
6281 - Concours divers (cotisations...)						
Ajusté	695,53	900,00	697,54	800,00	-100,00	-11,11%
6283 - Frais de nettoyage des locaux						
Augmentation de 3,8 %	13 596,61	13 000,00	13 201,04	13 750,00	750,00	5,77%
6288 - Autres services extérieurs						
Réserve budgétaire	0,00	20 456,46	0,00	10 564,84	-9 891,62	-48,35%
Total 011 - Charges à caractère général	47 751,67	70 473,46	43 684,22	64 544,84	-5 928,62	-8,41%
Total Dépenses	47 751,67	70 473,46	43 684,22	64 544,84	-5 928,62	-8,41%

	CA 2023	Alloué 2024	CA 2024	BP 2025	Evol. euros	Evol. %
Fonctionnement						
Dépenses						
012 - Charges de personnel et frais assimilés						
633 - Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)						
Cotisations salaires	794,20	900,00	844,15	900,00	0,00	0,00%
6411 - Personnel titulaire						
Inclus avancement échelon mars et 1% d'augm pt + CNAS	22 786,09	24 300,00	23 799,02	25 520,00	1 220,00	5,02%
6413 - Personnel non titulaire						
précaution suivant cotisations	5 117,92	5 000,00	4 879,59	5 000,00	-0,00	0,00%
6450 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance						
Cotisations salaires + assurance CIGAC+Hrcantec+CNRAFL	13 380,95	14 360,00	14 156,18	15 400,00	1 040,00	7,24%
6470 - Autres charges sociales						
1 visite + convention prévent. Et erafp	46,00	100,00	165,32	250,00	150,00	150,00%
Total 012 - Charges de personnel et frais assimilés	42 125,16	44 660,00	43 844,26	47 070,00	2 410,00	5,40%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections						
6751 - Valeurs comptables des immobilisations cédées (hors ASA)						
Ecritures d'ordre	5 945,51	0,00	7 332,99	0,00	0,00	
681 - Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement						
Amortissement	3 600,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00	0,00	0,00%
Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 545,51	3 600,00	10 932,99	3 600,00	0,00	0,00%
65 - Autres charges de gestion courante						
65311 - Indemnités de fonction (élus)						
augm pt indice	5 583,48	6 000,00	5 978,14	6 050,00	50,00	0,83%
65313 - Cotisations de retraite (élus)						
Cotisations indemnités	0,00	500,00	484,39	550,00	50,00	10,00%
65818 - Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés						
-	156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6588 - Autres charges diverses de gestion courante						
-	2,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
65888 - Autres charges diverses de gestion courante						
Cotisations salaires	0,00	10,00	1,08	10,00	0,00	0,00%
Total 65 - Autres charges de gestion courante	5 742,43	6 510,00	6 463,61	6 610,00	100,00	1,54%
66 - Charges financières						
66111 - Intérêts réglés à l'échéance						
Emprunt tondeuse dernière année	55,99	40,00	34,74	15,00	-25,00	-62,50%
Total 66 - Charges financières	55,99	40,00	34,74	15,00	-25,00	-62,50%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations						
681 - Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement						
Provision pour risques	0,00	200,00	200,00	0,00	-200,00	-100,00%
Total 68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	200,00	200,00	0,00	-200,00	-100,00%
Total Dépenses	57 469,09	55 010,00	61 475,60	57 295,00	2 285,00	4,15%



	CA 2023	Alloué 2024	CA 2024	BP 2025	Evol. euros	Evol %
Fonctionnement						
Recettes						
002 - Résultat de fonctionnement reporté						
002 - Résultat de fonctionnement reporté						
Resultat attente Compte de gestion	37 449,12	32 638,46	32 638,46	29 054,84	-3 583,62	-10,98%
Total 002 - Résultat de fonctionnement reporté	37 449,12	32 638,46	32 638,46	29 054,84	-3 583,62	-10,98%
013 - Atténuations de charges						
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel						
-	656,00	-	389,00	0,00	0,00	
Total 013 - Atténuations de charges	656,00	-	389,00	0,00	0,00	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections						
7761 - Différences sur réal. (négatives) reprises au compte de résultat						
Ecritures d'ordre	2 345,51	-	7 132,99	0,00	0,00	
Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 345,51	-	7 132,99	0,00	0,00	
74 - Dotations et participations						
744 - FCTVA						
FCTVA fonctionnement en 2023	933,46	-	0,00	30,00	30,00	
74748 - Participations autres communes						
-	92 755,00	92 755,00	92 755,00	92 755,00	0,00	0,00%
7488 - Autres attributions et participations						
-	0,00	-	2 308,00	0,00	0,00	
Total 74 - Dotations et participations	93 688,46	92 755,00	95 063,00	92 785,00	30,00	0,03%
75 - Autres produits de gestion courante						
752 - Revenus des immeubles						
-	120,00	90,00	260,00	0,00	-90,00	-100,00%
75888 - Autres produits divers de gestion courante						
-	0,13	-	3,21	0,00	0,00	
Total 75 - Autres produits de gestion courante	120,13	90,00	263,21	0,00	-90,00	-100,00%
77 - Produits spécifiques						
773 - Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale						
-	0,00	-	28,00	0,00	0,00	
7751 - Produits des cessions d'immobilisations (hors ASA)						
-	3 600,00	-	200,00	0,00	0,00	
Total 77 - Produits spécifiques	3 600,00	-	228,00	0,00	0,00	
Total Recettes	137 859,22	125 483,46	135 714,66	121 839,84	-3 643,62	-2,90%



	CA 2023	Alloué 2024	CA 2024	BP 2025	Evol. euros	Evol %
Investissement						
Dépenses						
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections						
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations						
Pas de sortie de bien prévisionnelle	2 345,51	-	7 132,99	0,00	0,00	
Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 345,51	-	7 132,99	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées						
1641 - Emprunts en euros						
Emprunt tondeuse dernière année	3 999,89	4 050,00	4 021,14	4 050,00	0,00	0,00%
Total 16 - Emprunts et dettes assimilées	3 999,89	4 050,00	4 021,14	4 050,00	0,00	0,00%
21 - Immobilisations corporelles						
2131 - Constructions bâtiments publics						
-	1 221,00	-	0,00		0,00	
2135 - Install. générales, agencements, aménagements des constructions						
-	0,00	-	0,00		0,00	
2152 - Installations de voirie						
Réfection voirie	0,00	6 424,15	0,00	8 089,72	1 665,57	25,93%
2157 - Matériel et outillage technique						
Aspirateur en 2024	3 600,00	1 389,00	88,48		-1 389,00	-100,00%
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques						
Débroussaill. Souffleur (Groupe électrog en 2024)	109,00	-	1 250,50	1 500,00	1 500,00	
2182 - Matériel de transport						
pas de véhicule à acheter	0,00	12 000,00	12 324,40	0,00	-12 000,00	-100,00%
2184 - Matériel de bureau et mobilier						
-	305,80	-	0,00	0,00	0,00	
2188 - Autres immobilisations corporelles						
Electroménager, panneau	200,83	1 760,00	1 760,00	2 000,00	240,00	13,64%
Total 21 - Immobilisations corporelles	5 436,63	21 573,15	15 423,38	11 589,72	-9 983,43	-46,28%
Total Dépenses	11 782,03	25 623,15	26 577,51	15 639,72	-9 983,43	-38,96%
Recettes						
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Resultat attente Compte de gestion	15 167,41	17 523,15	17 523,15	6 239,72	-11 283,43	-64,39%
Total 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	15 167,41	17 523,15	17 523,15	6 239,72	-11 283,43	-64,39%
024 - Produits des cessions d'immobilisations						
024 - Produits des cessions d'immobilisations						
-	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00	-100,00%
Total 024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00	-100,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections						
2157 - Matériel et outillage technique						
Ecritures d'ordre	5 945,51	-	0,00	0,00	0,00	
2182 - Matériel de transport						
Ecritures d'ordre	0,00	-	7 332,99	0,00	0,00	
28157 - Amort. matériel et outillage technique						
Amortissement	3 600,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00	0,00	0,00%
Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 545,51	3 600,00	10 932,99	3 600,00	0,00	0,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves						
10222 - FCTVA						
FCTVA sur investissement 2023	592,26	300,00	361,09	300,00	0,00	0,00%
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						
Affectation de résultat	0,00	-	0,00	1 500,00	1 500,00	
Total 10 - Dotations, fonds divers et réserves	592,26	300,00	361,09	1 800,00	1 500,00	500,00%
13 - Subventions d'investissement						
13241 - Subv. non transf. Communes membres du GFP						
Participation emprunt dernière année	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00%
Total 13 - Subventions d'investissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00%
Total Recettes	29 305,18	25 623,15	32 817,23	15 639,72	-9 983,43	-38,96%

